

Voyages E.Leclerc affiche désormais l'impact carbone de ses séjours

Une première en France pour permettre aux voyageurs de connaître l'impact environnemental de leurs vacances

Ivry-sur-Seine, le 30 juin 2026. **Jusqu'à présent, lorsqu'ils préparaient leurs vacances, les Français pouvaient comparer les prix, les destinations ou les prestations. Voyages E.Leclerc affiche désormais l'impact carbone de ses séjours directement sur son site internet. Pour la première fois en France, un acteur majeur du tourisme intègre cette information tout au long du parcours de réservation et la rend accessible à tous. Pour l'enseigne, cette nouvelle initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie de décarbonation du Mouvement E.Leclerc, et rejoint celles appliquées sur les marques distributeurs textile (affichage environnemental déployé depuis février), et alimentaire.**

Une information environnementale accessible à tous les voyageurs

L'ambition de Voyages E.Leclerc est simple : rendre l'information environnementale aussi accessible que les autres critères de choix d'un voyage.

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des voyageurs, qu'ils soient, ou non, déjà sensibilisés aux enjeux climatiques au moment de préparer leurs vacances. L'objectif n'est pas de réserver cette information à un public expert, mais de la rendre visible, accessible et utile pour tous.

Dès la page de résultats, une première estimation de l'impact carbone du séjour s'affiche pour les clients. Celle-ci est ensuite affinée tout au long de la réservation pour tenir compte de la durée réelle du voyage, du nombre de voyageurs et des vols sélectionnés lorsqu'ils sont inclus dans l'offre.

Le voyageur accède également à une répartition détaillée des émissions entre le transport et l'hébergement, ainsi qu'à des équivalences concrètes permettant de mieux appréhender les ordres de grandeur, et un total des émissions en fonction de ses choix.

En rendant cette information visible dès la phase de comparaison, Voyages E.Leclerc permet aux voyageurs d'intégrer un nouveau critère dans leur réflexion, au même titre que le budget, la destination ou les services proposés.

Une première à grande échelle dans le secteur du tourisme

Des outils d'estimation carbone existent depuis plusieurs années. La nouveauté réside ici dans l'intégration directe de l'information environnementale au sein du parcours d'achat, sur l'ensemble des séjours concernés.

Cette avancée a nécessité le développement d'une méthodologie spécifique ainsi qu'un important travail de collecte, de traitement et d'intégration des données.

Le calculateur est aujourd'hui disponible pour les séjours en France comprenant un hébergement ainsi que pour les séjours à l'étranger incluant un hébergement seul ou un hébergement associé à un transport aérien.

L'impact carbone est également transmis au client dans son e-mail de confirmation de réservation et figurera dans les supports print de l'enseigne à partir de septembre 2026.

Une méthodologie développée avec Fairmoove Solutions

Afin de proposer une information fiable et cohérente, Voyages E.Leclerc s'est appuyé sur l'expertise de Fairmoove Solutions, spécialiste de l'évaluation environnementale dans le secteur du tourisme.

Pour les vols, le calcul repose sur les données de consommations réelles de kérosène lorsqu'elles sont disponibles et intègre également l'impact des traînées de condensation, aujourd'hui reconnues comme un facteur contribuant fortement au réchauffement climatique. Pour les hébergements, l'évaluation s'appuie sur les référentiels et bases de données reconnus du secteur ainsi que sur les caractéristiques propres à chaque établissement.

Comme toute évaluation environnementale, L'objectif est de fournir une information fiable, cohérente et comparable entre différentes offres.

Une démarche qui s'inscrit dans l'engagement du Mouvement E.Leclerc

Réseau de plus de 250 agences et plus de 1 100 agents de voyages en France, Voyages E.Leclerc défend depuis plus de 35 ans l'accès aux vacances pour tous les budgets.

L'enseigne a progressivement structuré sa démarche en faveur d'un tourisme plus responsable : adhésion à l'association Agir pour un Tourisme Responsable en 2020, élection au conseil d'administration de l'association en 2025. Réalisation d'un premier Bilan Carbone® en 2023, création d'un réseau d'ambassadeurs RSE, et développement, avec Fairmoove Solutions, d'un dispositif d'affichage carbone à grande échelle.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de transition climatique du Mouvement E.Leclerc qui vise une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 et prolonge une trajectoire engagée sur l'ensemble des univers de consommation où E.Leclerc est présent : déploiement du réseau de recharge électrique Charge E-Lec, généralisation du Superéthanol-E85 dans les stations du réseau, intégration du HVO dans la logistique, rénovation énergétique des magasins avec 1,5 milliard d'euros investis d'ici 2035.

« Après l'éco-score textile, on s'attaque au voyage. C'est le secteur qui peut sembler le plus polluant, et c'est exactement pour ça qu'on le fait. Les consommateurs comparent déjà les prix. Demain, ils pourront aussi comparer l'impact carbone de leurs séjours. Un critère de plus, au moment où ils en ont besoin. Nous sommes fiers de pouvoir soutenir les consommateurs dans

leur transition et dans le changement de leurs habitudes », commente **Michel-Edouard Leclerc, Président du Comité stratégique des centres E.Leclerc.**

« Chez E.Leclerc, nous avons toujours considéré que le consommateur devrait pouvoir choisir en disposant de la meilleure information possible. Aujourd'hui, lorsqu'un voyageur prépare ses vacances, il connaît le prix de son séjour, sa destination ou les prestations incluses. Nous pensons qu'il est désormais légitime qu'il puisse également accéder à une information sur son impact environnemental. Avec ce calculateur, nous laissons la liberté de choix à nos clients, tout en leur donnant un repère supplémentaire, simple et transparent, pour décider en toute connaissance de cause. », **déclare Guirec Le Morvan, Directeur de l'enseigne.**

À propos de Voyages E.Leclerc

Voyages E.Leclerc a été fondée en 1988 pour poursuivre l'idée de démocratiser l'accès aux voyages pour tous les Français. Dans la continuité des engagements du Mouvement E.Leclerc, Voyages E.Leclerc s'engage à mener le combat de l'accessibilité afin que les Français puissent s'évader sans se priver. Aujourd'hui le réseau Voyages E.Leclerc compte plus de 250 agences présentes partout en France, et plus de 1000 agents de voyages, au plus près de ses milliers de clients voyageurs.

À propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 799 magasins et 579 adhérents en France, E.Leclerc est le leader de la distribution en France, réalisant un chiffre d'affaires de 51,1 milliards d'euros (hors carburant) en 2025. Depuis 1949, le Mouvement E.Leclerc s'engage à rendre accessible tout ce qui compte pour les consommateurs, en pratiquant les prix les plus bas pour améliorer leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, engagés et solidaires défendent un modèle coopératif et décentralisé unique. Ils anticipent les évolutions de la société, agissent pour répondre aux attentes et contribuer au progrès individuel et collectif. Durablement implantés sur tout le territoire, ils soutiennent l'économie locale et s'investissent pour la préservation de l'environnement.

Contact presse

Service de presse E.Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@babylone.fr